

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 29 juin 2018

« Place au Soleil » : Enerplan salue les annonces de M. Sébastien Lecornu à l'issue du groupe de travail

Deux mois après son lancement et au terme d'une vingtaine de réunions rassemblant tous les acteurs concernés, le groupe de travail ministériel sur l'énergie solaire s'est réuni ce jour en plénière au ministère de la Transition écologique et solidaire sous la direction de Sébastien LECORNU, pour rendre ses conclusions. Le Ministre a ainsi annoncé 40 mesures visant à libérer le potentiel de l'énergie solaire en France. Ce groupe de travail dédié au solaire avait été annoncé par M. Lecornu le 7 décembre 2017, faisant suite aux demandes répétées de la part d'ENERPLAN.

Lancé le 18 avril avec des ambitions importantes, le groupe de travail a tenu une partie de ses promesses : simplification des procédures d'urbanisme, mobilisation du foncier militaire et des géants de la grande distribution, augmentation des volumes des appels d'offres, augmentation de la prime à l'achat des chauffages et chauffe-eau solaires, déploiement des projets dans les départements et territoires d'Outre-Mer, etc. Les engagements sont nombreux et répondent en partie aux attentes de la filière.

L'enjeu des prochaines semaines sera de travailler à leur mise en œuvre effective. Pour Daniel Bour, président d'Enerplan : « La filière attendait ce groupe de travail depuis plusieurs années. Il faut saluer le volontarisme du Ministre qui a fixé un cap ambitieux pour accélérer le déploiement du solaire. Enerplan a fortement mobilisé ses équipes et ses membres pour apporter une contribution active à l'élaboration de ces mesures, dans un dialogue permanent et constructif avec les pouvoirs publics. Toutefois, le diable est souvent dans les détails, aussi nous serons vigilants à ce que cette ambition fixée par le ministre et unanimement partagée, soit bien concrétisée et mise en application aussi vite que possible ».

Toutefois, Enerplan fait part de sa déception et son incompréhension devant le blocage de l'évolution vers un guichet ouvert pour les toitures de 100 à 500 kWc, qui continueront d'être assujetties à un système d'appel d'offre centralisé par la Commission de Régulation de l'Énergie. Ce système a fait la preuve de son inefficacité en raison de ses lourdeurs excessives : d'une part, il fait porter aux professionnels des surcoûts de développement disproportionnés ; d'autre part, il est inadapté pour des projets de petite taille dont le chiffre d'affaire annuel est de 8 000 à 40 000 euros par an. Dans la grande majorité des cas, les projets se situant dans cette gamme de puissance sont des hangars agricoles, qui sont donc les premières victimes de cette politique d'appels d'offres. Ce segment, qui devrait être très dynamique, demeure atone avec moins de 5% des capacités raccordées en moyenne depuis 5 ans, alors qu'il représentait 22% en 2012.

Pour Daniel Bour, « le maintien du système d'appels d'offres sur des projets de cette dimension n'a aucune justification économique et va continuer de freiner le déploiement de toitures solaires dans les territoires. Il est dommage qu'une certaine administration ait manifestement voulu bloquer le passage à un guichet, au mépris de l'orientation politique donnée par le gouvernement. Nous continuerons donc de travailler en lien avec le ministère pour tenter d'améliorer le système actuel, qui ne donne pas satisfaction ».

ENERPLAN, le syndicat des professionnels de l'énergie solaire

ENERPLAN représente l'ensemble de l'offre solaire industrielle et commerciale en France (industriels, ensembleurs, bureaux d'études, installateurs, architectes, énergéticiens, ...).

Sa vocation : Agir pour la promotion et le développement de l'énergie solaire.

Ses missions : Représenter et défendre les professionnels du solaire ; animer, structurer et promouvoir la filière solaire française.

www.enerplan.asso.fr

Contact presse ENERPLAN

Martine Lousseure (AGM communications)

Tel : 06 15 02 82 60

media@amgpresse.com / martine@lousseure.com